

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 6

**Résolutions adoptées à la 952^e séance
tenue le 13 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2004

E-952-5 BUDGET 2004-2005 et PRO FORMA 2005-2006 ET 2006-2007

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université d'adopter le budget 2004-2005 et de prendre acte du pro forma pour les années 2005-2006 et 2006-2007, selon le document A-16/952^e/18 déposé aux archives.

E-952-6 DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif, à l'occasion de collations spéciales de grades, décerne les doctorats *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent au document A-16/949e/956.1 déposé aux archives, et sujet à leur acceptation.

E-952-7.1 CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE QUANTITATIVE (CIREQ)

Le Comité exécutif

1. approuve l'Entente interuniversitaire relative au *Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative*, selon le document A-16/952^e/999 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ladite entente après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques de l'Université de Montréal;
3. adopte les statuts du *Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative* après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques de l'Université de Montréal.

E-952-7.2 CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA VIOLENCE FAMILIALE ET LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (CRI-VIFF)

Le Comité exécutif

1. approuve l'Entente interuniversitaire relative au *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes*, selon le document A-16/952^e/1 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ladite entente après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques de l'Université de Montréal;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 6

**Résolutions adoptées à la 952^e séance
tenue le 13 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2004

-
3. adopte les statuts du *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes* après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques de l'Université de Montréal.

E-952-8 AMENDEMENT AU CONTRAT DE RECHERCHE AVEC NOVARTIS
PHARMACEUTICALS CANADA INC.

Le Comité exécutif

1. approuve l'amendement (25 août 2003) apporté au contrat de recherche avec Novartis, selon le document A-16/952^e/2 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit amendement après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques de l'Université de Montréal.

E-952-9 CONTRAT D'AFFILIATION AVEC LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE
TROIS-RIVIÈRES

Le Comité exécutif

1. approuve le contrat d'affiliation du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR) à l'Université de Montréal, selon le document A-16/952^e/3 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat, pour et au nom de l'Université, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-952-10 POLITIQUE CADRE SUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Comité exécutif modifie la *Politique cadre sur l'intégration des personnes handicapées*, selon le document A-16/952^e/4.1 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 6

**Résolutions adoptées à la 952^e séance
tenue le 13 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2004

E-952-11 CONTRATS AVEC INSO RELATIFS À LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES ET À LA BOUTIQUE

Le Comité exécutif

1. approuve le contrat entre INSO inc. et l'Université de Montréal relatif à la boutique informatique Micro 2200 située sur le campus de l'Université, selon le document A-16/952^o/19 déposé aux archives;
2. approuve le contrat entre INSO inc. et l'Université de Montréal, auquel interviennent les fournisseurs Hewlett-Packard Canada inc. et Apple Canada inc., relatif à la fourniture d'équipements informatiques, selon le document A-16/952^o/19 déposé aux archives;
3. autorise le vice-recteur à la planification et aux relations internationales, M. François Duchesneau, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer lesdits contrats, pour et au nom de l'Université, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-952-12.1 CONTRAT D'ENGAGEMENT D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR LE
CENTRE DE RECHERCHE AVICOLE

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme « DECAREL INC. », le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif à la construction du Centre de recherche sur la volaille sur le Campus de la Faculté de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe, selon le document A-16/952^o/11 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

E-952-12.2 CONTRAT D'ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LE PROJET DE
RELOCALISATION DE L'ÉTABLE D'ENSEIGNEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT
DE LA ZOOTECHNIE ET DU CRRA

Le Comité exécutif retient les services du bureau de professionnels en génie agricole Groupe ALCO inc. pour le projet de réaménagement des pavillons de Zootechnie et CRRA et pour le déménagement de l'étable d'enseignement et le dépôt de fumier à la Faculté de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe, selon le document A-16/952^o/12 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 6

**Résolutions adoptées à la 952^e séance
tenue le 13 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2004

E-952-12.3 CONTRAT D'ENGAGEMENT D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR LE PROJET DE RELOCALISATION DE L'ÉTABLE D'ENSEIGNEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZOOTECHNIE ET DU CRRA

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme ARRI Construction inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de construction d'agrandissement et de réaménagement des pavillons de Zootechnie et CRRA et au déménagement de l'Étable d'enseignement et le dépôt de fumier à la Faculté de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe, selon le document A-16/952^e/13 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

E-952-12.4 CONTRAT D'ENGAGEMENT DU GESTIONNAIRE DE PROJET POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE ANNEXE

Le Comité exécutif

1. retient les services du bureau de professionnels Gestion Claude Labelle inc., pour le projet de réaménagement et de rénovation des Résidences annexe, selon le document A-16/952^e/14 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

E-952-12.5 CONTRAT D'ENGAGEMENT D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR LE PROJET POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE ANNEXE

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Genar Construction inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de rénovation de la Résidence Annexe, selon le document A-16/952^e/15 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 6

**Résolutions adoptées à la 952^e séance
tenue le 13 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2004

E-952-12.6 CONTRAT DE SERVICE DE SURVEILLANCE DES PARCS DE STATIONNEMENT

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Gestiparc Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la surveillance des parcs de stationnement de l'Université de Montréal, selon le document A-16/952^o/6 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer tout contrat ou document nécessaire pour donner effet à ce qui précède, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-952-13.1 NOMINATION DE LA TITULAIRE DE LA CHAIRE CASAVANT EN NEUROPSYCHOLOGIE ET COGNITION MUSICALE

Le Comité exécutif nomme Madame Isabelle Peretz, professeure titulaire au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences, titulaire de la *Chaire Casavant en neuropsychologie et cognition musicale*, pour un mandat de cinq ans, à compter du 13 avril 2004.

E-952-13.2 NOMINATION D'UN DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la nomination de la personne dont le nom paraît au document A-16/952^o/16.1 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/952^o/16.1.1 déposé aux archives.

E-952-13.1 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs dont les noms paraissent au document A-16/952^o/17.1 déposé aux archives, et sur lesquels le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 6

**Résolutions adoptées à la 952^e séance
tenue le 13 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2004

E-952-13.4 DÉMISSION D'UN PROFESSEUR

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la démission de la personne dont le nom paraît au document A-16/952^o/10.1 déposé aux archives et conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/952^o/10.1.1 déposé aux archives.

E-952-14.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/952^o/7 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-952-14.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/952^o/8 (série 8 à 8.10) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-952-14.3 ANNULATION DE GRADES

Le Comité exécutif

1. annule le grade D.E.S.S. en commerce électronique mentionné au document A-16/952^o/20.1 déposé aux archives et décerne le grade mentionné audit document;
2. annule les grades D.E.S.S. Fiscalité (HEC) mentionnés au document A-16/952^o/20.2 déposé aux archives et décerne les grades mentionnés audit document.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance